

CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE

**Programme d'actions
et de prévention
des inondations
Strasbourg Confluences**

— La démarche en bref et en détail —



participèr
.strasbourg.eu

[HTTPS://STRAS.ME/
INONDATIONS-CONSULTATION](https://stras.me/inondations-consultation)



Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) Strasbourg Confluences

1. Présentation de la démarche

En bref

2. État des lieux du territoire...7

3. Actions envisagées...23

En détail

Concertation préalable
volontaire

Du 27 janvier au 28 février 2025

DONNEZ
VOTRE AVIS



Arbogast 1990 @DNA

1. Présentation de la démarche

Programme d'Actions et de Prévention des Inondations



mai 1983 Wacken @DNA



En bref

Le périmètre du PAPI Strasbourg Confluences

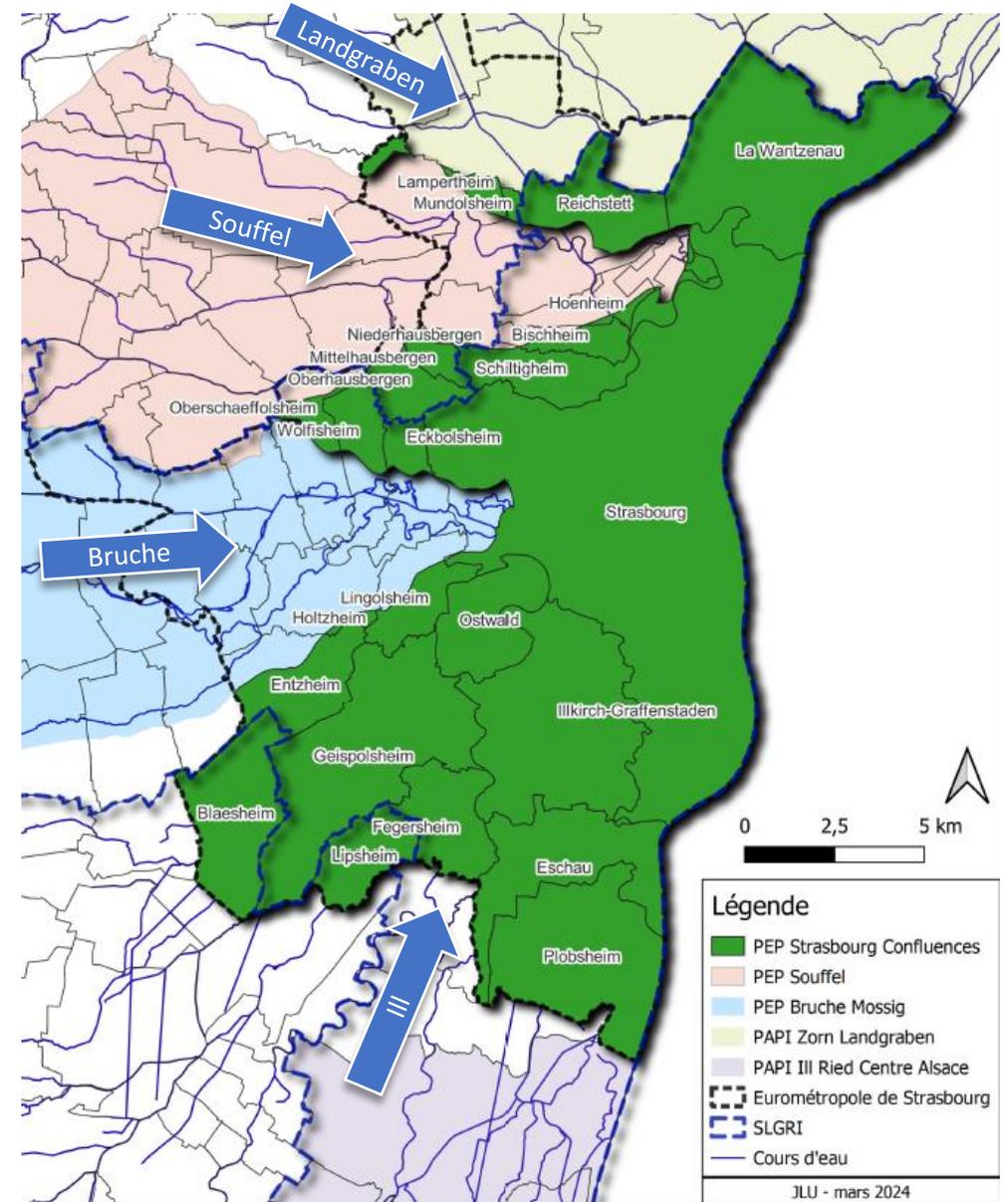
S'étend sur 25 communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

Il comporte un principal cours d'eau :

- L'III (Ehn, Andlau, Scheer)

Alimenté par trois principaux affluents :

- Bruche
- Souffel
- Landgraben



Les Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

Une démarche qui mobilise l'ensemble des axes de la gestion des risques d'inondation.

Une démarche sur 8 axes :



La présente concertation préalable volontaire s'inscrit au lancement de la démarche PAPI qui animera les actions de préventions des inondations sur les années à venir.

La démarche PAPI se déroule en deux étapes :

- 1 le PEP : Programme d'Etudes Préalables, Son objet est d'affiner la connaissance du risque inondation, de murir la stratégie de prévention, et d'identifier quels aménagements sont pertinents sur le territoire. En parallèle de ces études des actions sur les axes 1 à 5 sont mises en œuvre.
- 2 le PAPI : Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) Les études préalables terminées, le PAPI labellisé est alors mis en œuvre, avec la réalisation des actions sur les 8 axes qui le compose.

Le Programme d'Etudes Préalables a une durée indicative de 2 ans

Le PAPI a une durée indicative de 6 ans.

Les Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

Une démarche qui mobilise l'ensemble des axes de la gestion des risques d'inondation.

[Toutes les actions p.23](#)



PEP Exemples d'actions envisagées au présent Programme d'Etudes Préliminaires



Axe	Objectif	Exemple d'actions
1 CONNAISSANCE ET CONSCIENCE DU RISQUE	Compléter les connaissances sur le risque inondation à l'échelle du territoire et développer la culture et la mémoire du risque.	-Création d'outils de sensibilisation -Pose de repères de crues -Étude hydromorphologique (dynamique des cours d'eau)
2 SURVEILLANCE ET PREVISION	Améliorer l'anticipation de la survenue d'une crue	-Pose de sondes de niveau, -Télétransmission vers un tableau de bord
3 ALERTE ET GESTION DE CRISE	Améliorer l'alerte à la population et l'organisation de l'action publique lors d'évènements majeurs	-Réalisation d'exercices de gestion de crise -Conforter et étendre le système d'alerte téléphonique -Accompagner la mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde
4 PRISE EN COMPTE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME	Rendre systématique la prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme.	-Mise à jour du risque dans le Plan local d'urbanisme -Mise à jour du risque dans le Schéma de Cohérence Territoriale
5 REDUCTION DE LA VULNERABILITE	Diminuer la vulnérabilité des enjeux en zone inondable (habitations, activités économiques et bâtiments publics)	-Diagnostics et travaux de réduction de la vulnérabilité

Actions qui pourront faire l'objet d'une labellisation PAPI

6 RALENTISSEMENT DES ECOULEMENTS	Travaux sur l'écoulement du cours d'eau, visant à retenir les eaux à l'amont et rendre la venue des crues plus progressive.	-Reméandrage -Zone d'expansion de crues
7 GESTION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES	Travaux sur des ouvrages de protection existant ou à créer.	-Ouvrages de protections (digues...)
8 QUALITÉ DES MILIEUX	Travaux visant l'amélioration de la qualité écologique des milieux aquatique (cours d'eau, zones humides)	-Rétablir la continuité écologique -Préservation, création de zones humides

2. État des lieux du territoire

En détail



Territoire à Risque Important (TRI)

L'agglomération strasbourgeoise est classée territoire à risque important depuis le 18 décembre 2012.

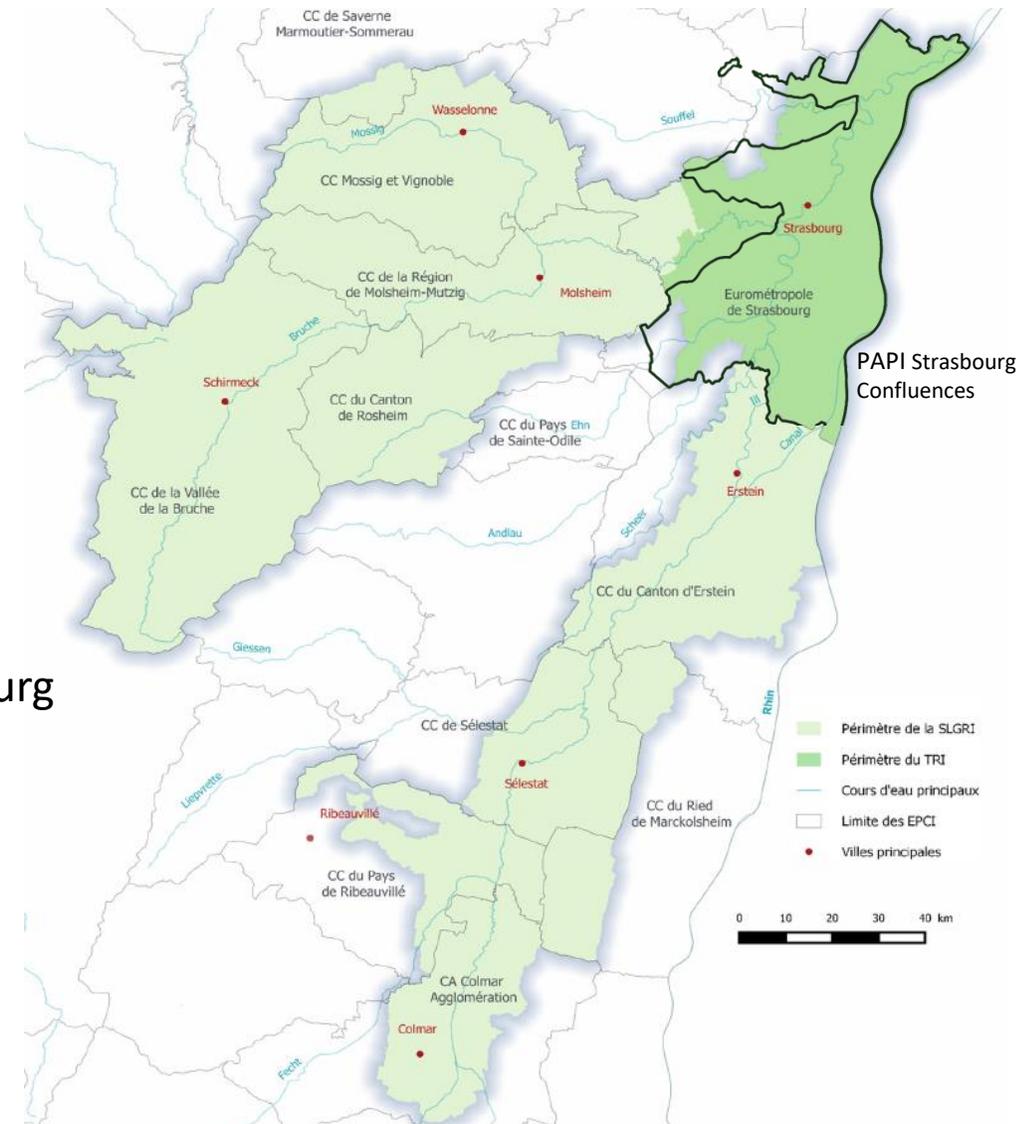
Pour répondre aux enjeux de ce TRI, une Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation SLGRI Bruche ILL Mossig Rhin a été élaborée. Elle est décomposée en 3 axes :

- Bruche : Syndicat Bruche Mossig
- Ill : Région Grand Est
- Rhin : Services de l'Etat.

La coordination des 3 axes est réalisée par l'Eurométropole de Strasbourg avec l'appui des services de l'Etat.

Cette stratégie est articulée autour de 6 objectifs de pour réduire les conséquences dommageables des inondations

- **Gouvernances** adaptées
- **Amélioration de la connaissance** et de la conscience du risque
- Préservation des **zones d'expansion de crues**
- Préparation à la **gestion de crise** et au retour à la normale
- Gestion des **ouvrages hydrauliques** existants
- Gestion intégrée du risque inondation



Compétences sur le périmètre PAPI

L'EMS dispose des compétences obligatoires GEMAPI

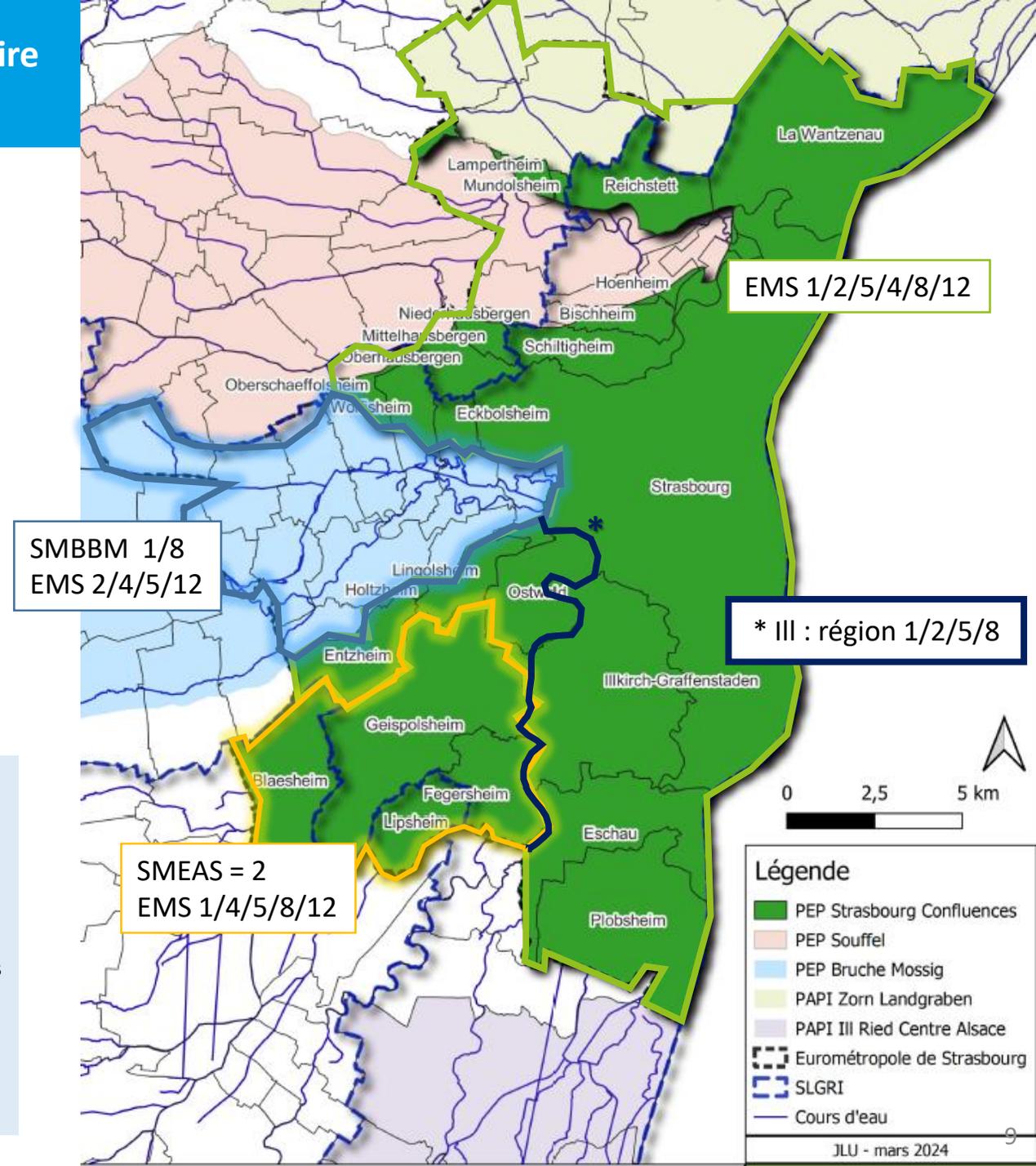
(alinéa 1,2,5 et 8) à l'exception :

- Du linéaire de l'ill géré par la Région Grand Est, celle-ci exerce les compétences 1,2, 5 et 8.
- Du territoire du Syndicat Mixte Ehn Andlau Scheer (SMEAS) l'EMS a transféré l'alinéa 2 au SMEAS.

L'EMS s'est dotée de deux compétences complémentaires, les alinéas 4 et 12.

Article L211-7 du code de l'environnement :

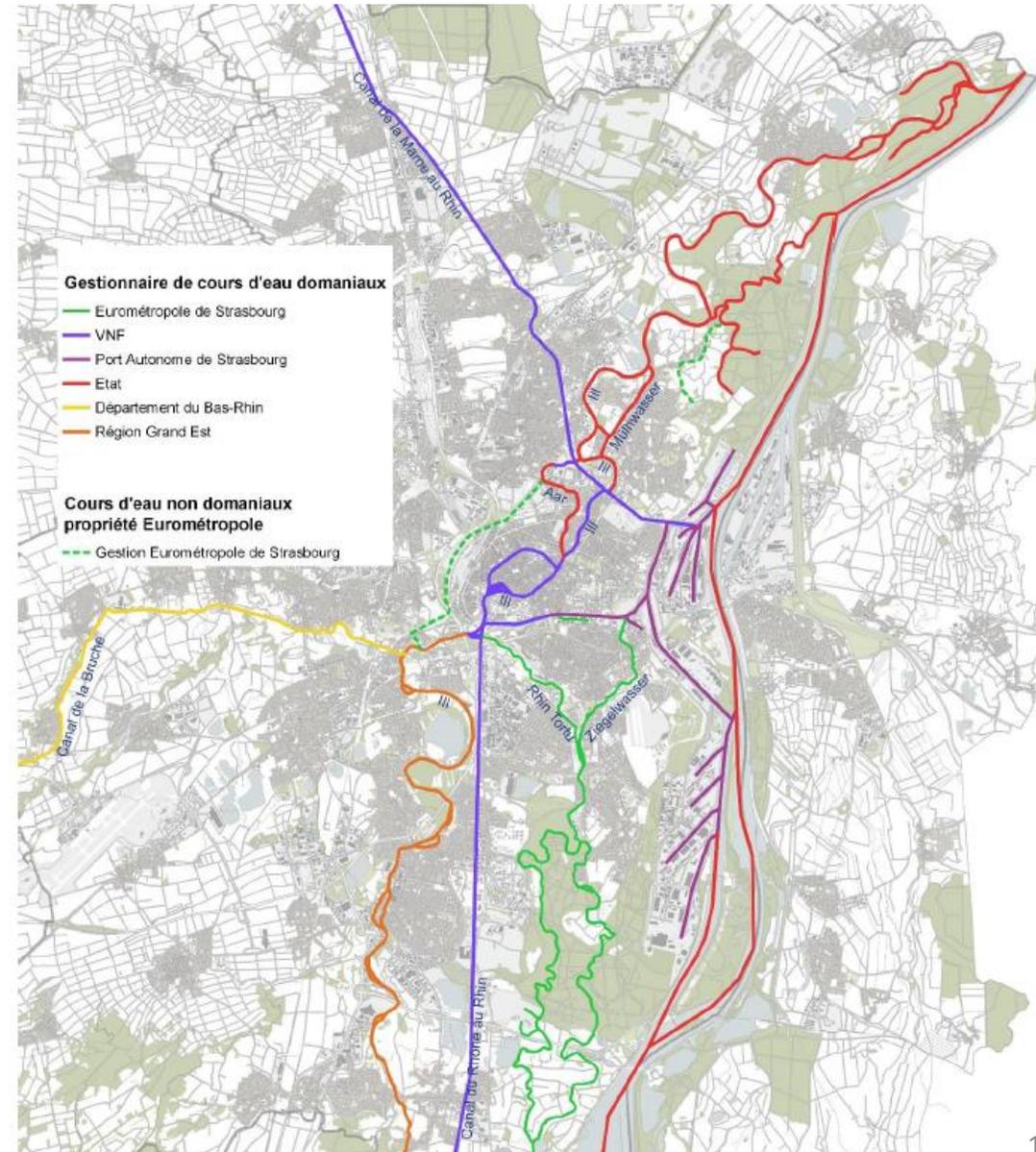
- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ;
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
- 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.



Cours d'eau domaniaux

Une forte présence de cours d'eau domaniaux :

- Le Rhin Tortu qui prend sa source au plan d'eau de Plobsheim et qui conflue dans l'Ill à Strasbourg,
- L'Ill qui traverse le territoire du Sud au Nord et qui est géré par trois entités différentes,
- Le Rhin, la limite Est du programme d'études préalables
- Les canaux de la Marne au Rhin et du Rhône au Rhin,
- Les canaux, bassins Strasbourgeois gérés par le port autonome de Strasbourg,
- Le canal de la Bruche (hors du périmètre du PAPI)



Milieus naturels sensibles

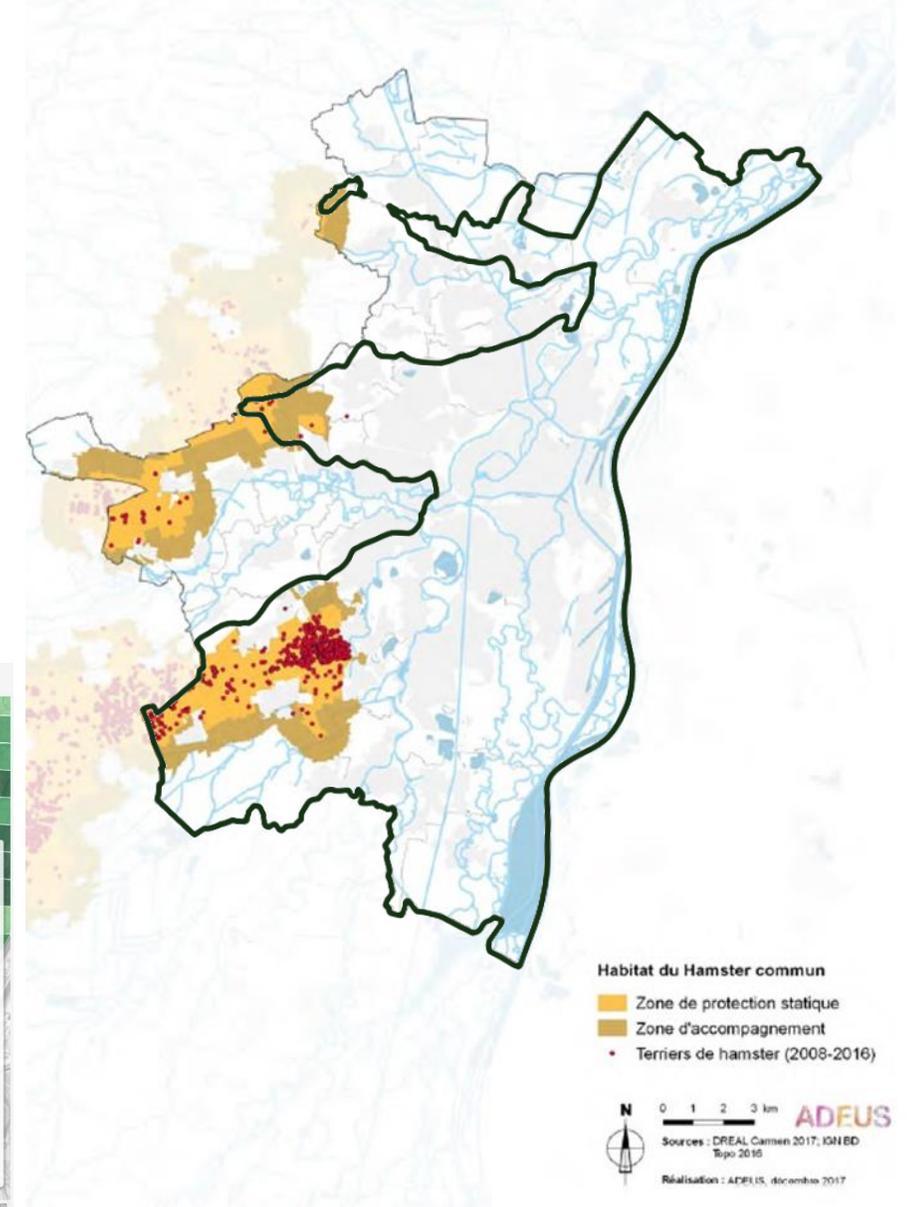
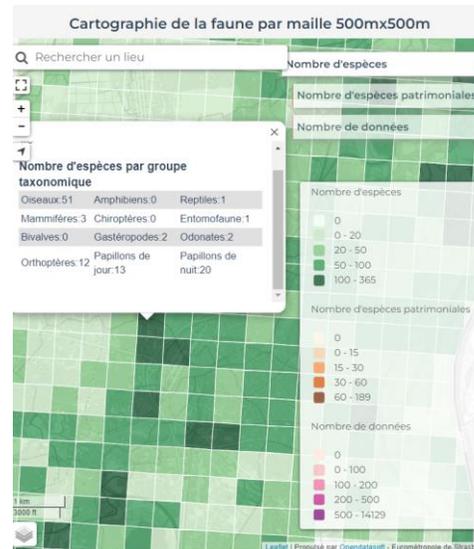
Cas du Hamster commun :

- Identifié par l'article 12 § 1 de la directive européenne 92/43/CE « habitats »,
- Arrêté spécifique de 2016 prévoyant des zones de protection

Atlas de la biodiversité intercommunal réalisé entre 2021 et 2023.

En collaboration avec ODONAT, SINE, CBAL, CNRS.
Il combine les données des organismes et des observations sur le terrain.

Il est non exhaustif.



Actions pour les milieux aquatiques

État des masses d'eau :

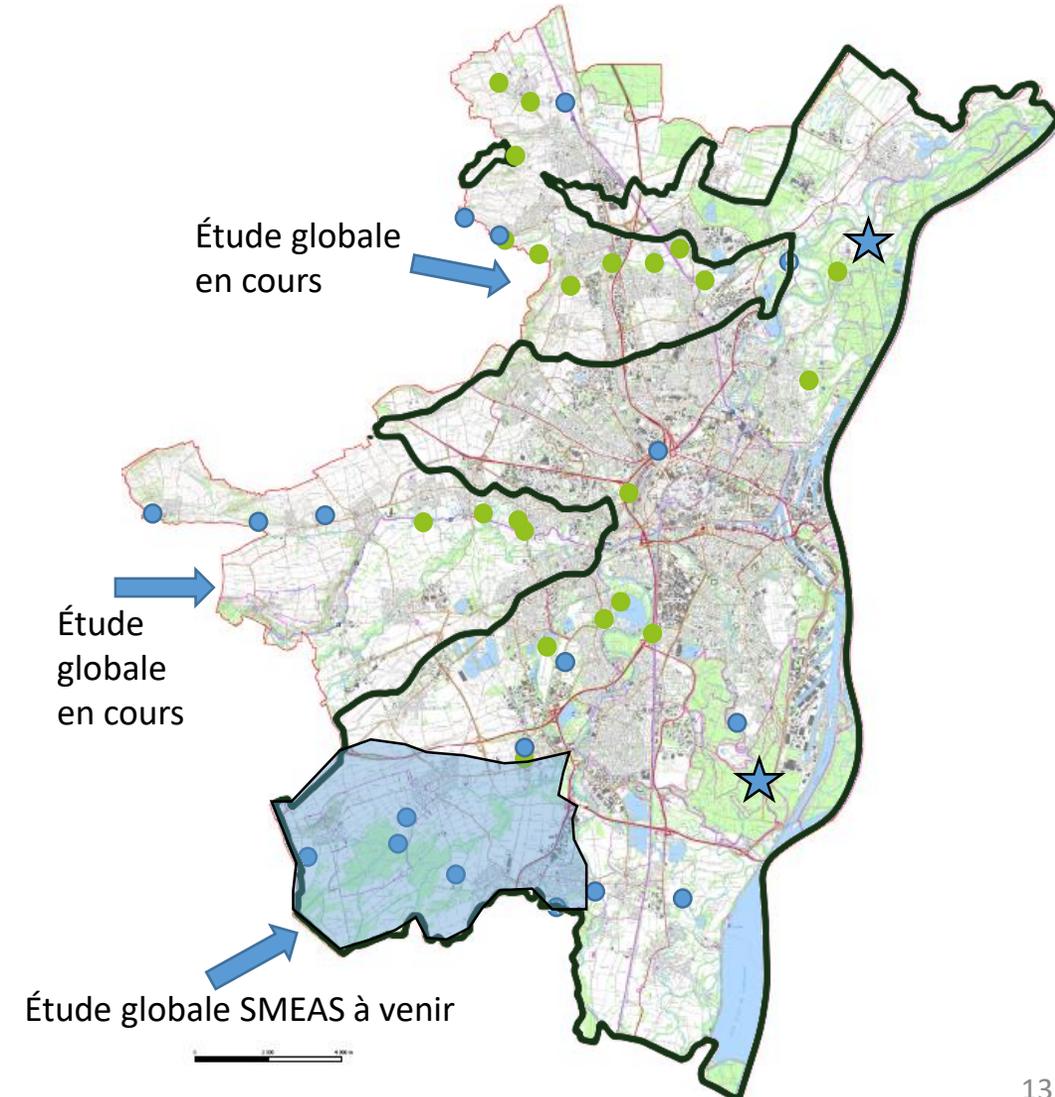
Globalement moyen sur le territoire PAPI

- Bannscheidgraben Geispolsheim gare
Travaux - Pose de banquettes (450 ml)
- Hanfroest Eschau
Travaux - Restauration de zones humides (1,1 km)
- Ehn Blaesheim
travaux - Reméandrage via l'ancien lit (1 km)
- Fossé des remparts
travaux - Restauration du cours d'eau (400 ml)
- Gruft Lipsheim
travaux - Création de banquettes et de zones humides (1,1 km)

- Ehn Geispolsheim
travaux - Reméandrage via l'ancien lit
- Neugraben Geispolsheim gare
travaux - reconnexion de l'ancien lit
- ZEC Muhlbach Achenheim
travaux
- Moulin de l'Andlau Fegersheim
Étude - restauration hydraulique
- Rhin Tortu moulin Ganzau
Travaux - restauration hydraulique
- Mares Fegersheim
Travaux - création de mares

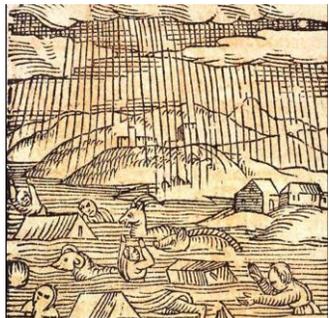
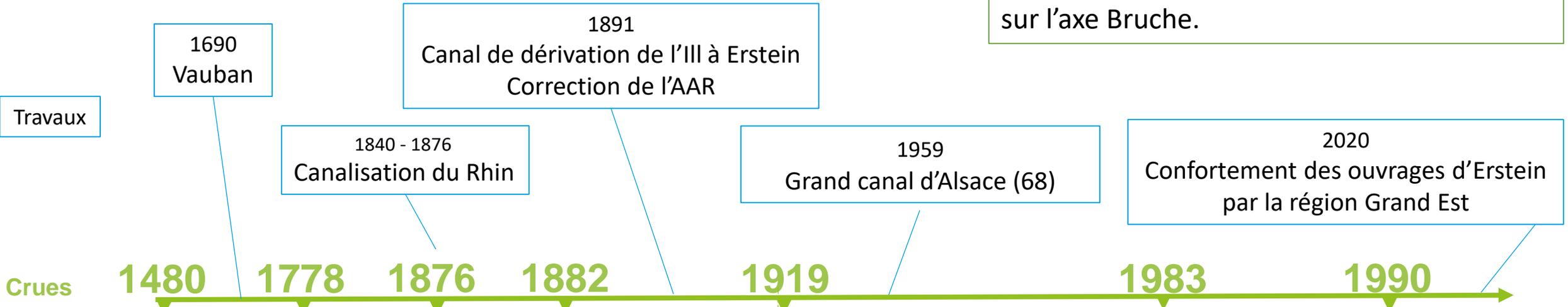
★ **Études** : Inondation écologique Rhin Tortu
Redynamisation réserve naturelle de la Robertsau

Restaurations écologiques ● réalisées depuis 2007
● programmées



Historique des risques

Territoire bénéficiant de protections amonts. Vulnérabilité toujours présente, notamment sur l'axe Bruche.



Déluge du Rhin



Neuhof,
(archives EMS)



Arbogast



Wacken à Strasbourg
(photo DNA)



Arbogast

Perception du risque inondation

Enquête téléphonique, réalisée en 2022 auprès de 801 personnes résidant en zone inondable.

- 40% ont déjà subi une inondation
- **51% affirment ne pas être en zone inondable**
- 85% se sentent bien protégés

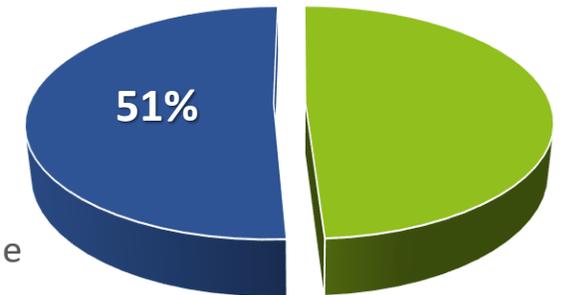
64% se sentent insuffisamment informés

- 8% des personnes connaissent le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
- 83% ignorent l'existence de repères de crue
- 80% sont dans l'incapacité de citer une mesure de protection mise en place dans leur commune

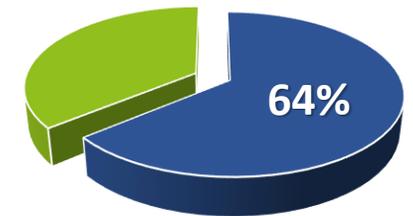
Les personnes sondées souhaitent être informées :

- des plans de prévention mis en place
- des conduites à tenir en cas d'inondation
- des moyens d'alerte des habitants

36% sont prêts à mettre en place des mesures de protections si elles sont financées.



- Sait qu'il vit en Zone Inondable
- Affirme ne pas être en zone inondable



Suffisamment informés ? ■ NON ■ OUI



Outils de prévention existants

PPRI nappe sur toutes les communes

PPRI débordement de cours d'eau

à l'exception de Mundolsheim, Niederhausbergen et Oberhausbergen.

} Approuvés le 20 avril 2018

[Modification partielle prescrite - Ehn Andlau Scheer – 16 septembre 2024](#)

Connaissance aléa Q1000 SLGRI

PLUi V4 – boues = 4 communes concernées

Mundolsheim, Oberhausbergen, Eckbolsheim et Blaesheim

➔ 2026 Modélisation spécifique en milieu urbain (BRGM)

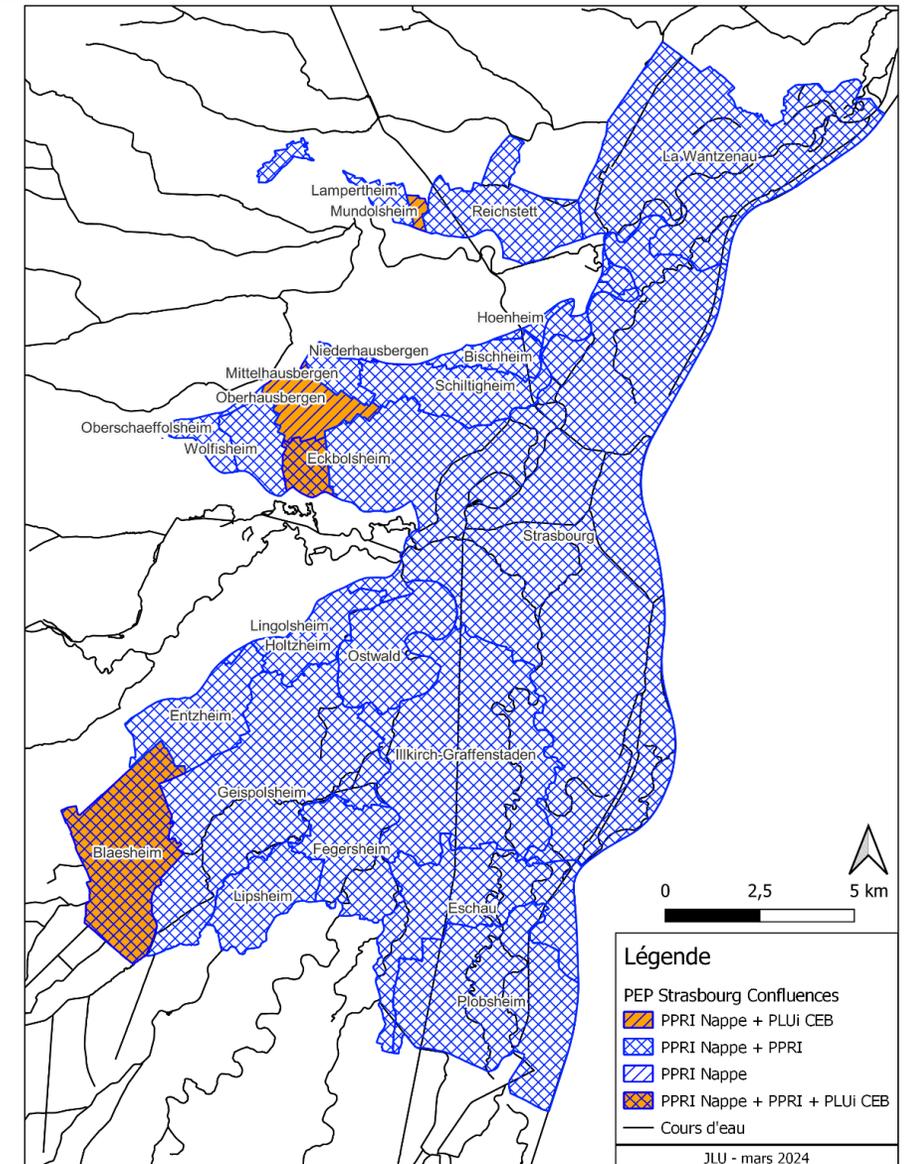
➔ Guide relatif à la réduction de la vulnérabilité CEB

PCS/DICRIM

Sur 25 communes du périmètre du PAPI :

4 sont dotées d'un Plan Communal de Sauvegarde de moins de 5 ans

11 ont mis à disposition leur DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs)



Mesures de prévention agricoles

Partenariat EMS – Chambre d’agriculture Alsace

- Mobilisation de la profession agricole
- Protocole général d’indemnisation

Déploiement d’hydraulique douce – *depuis 2019*

- Mittelhausbergen, Oberhausbergen et Oberschaeffolsheim

Nbr AHD	Linéaire (ml)	Nbr d’exploitants conventionnés
14	1 047	7

Mise en œuvre d’assolements concertés annuels – *depuis 2019*

Groupe Agriculture de Conservation des sols

- faire évoluer les techniques pour une **agriculture plus résiliente** face à **l’érosion des sols** et aux **enjeux climatiques**



Ouvrages de protection

Ouvrages	Classe	Gestionnaire	Linéaire (ml)	Niveau de protection	Population protégée
SE Heyritz	C	EMS	180	Trentennale	47
SE Geispolsheim	C	EMS	800	Quinquennale	77
SE Wantzenau	C	EMS	7800	Trentennale	

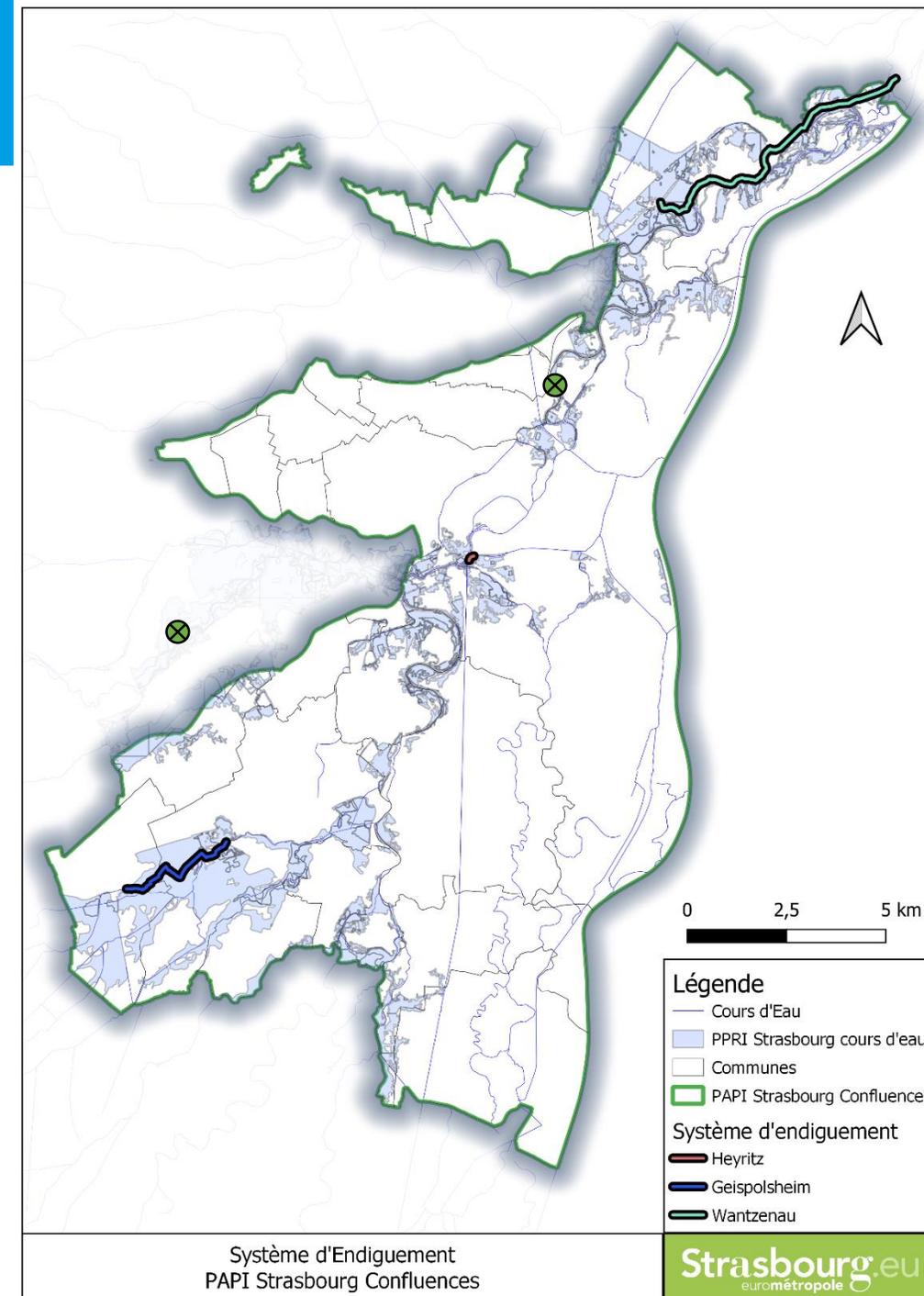
Ouvrage de Geispolsheim et de la Wantzenau, réflexions à venir sur leurs évolutions (recul et/ou niveau de protection)

Alerte et gestion de crise

Système d'alerte sms sur liste d'inscription de l'Eurométropole (Bruche, Ill aval)

Station Vigilance crue :

- Holtzheim ☒
- Chasseur froid (études en cours) ☒

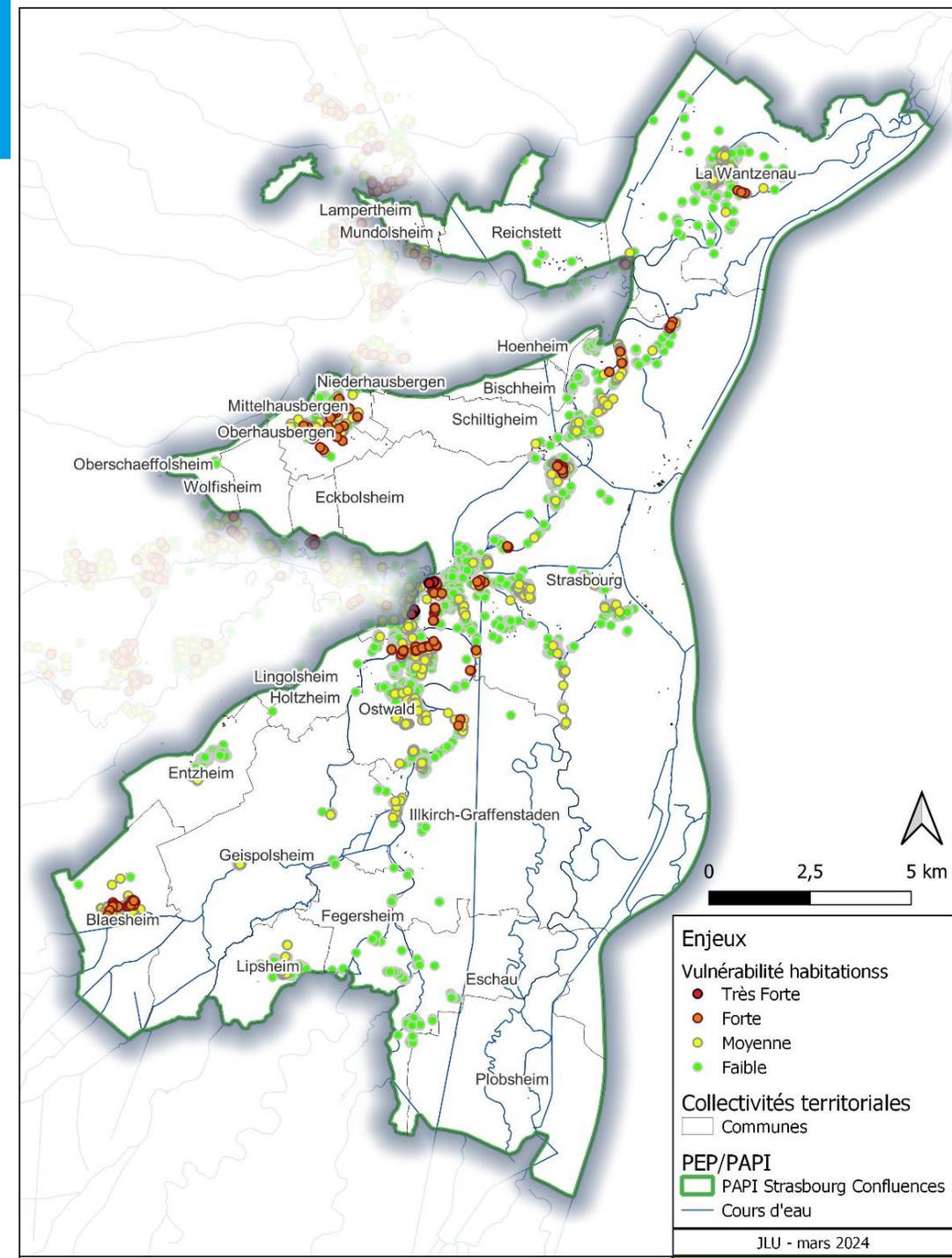


Vulnérabilité du territoire

2023 - Étude de la vulnérabilité du territoire

Enjeux vulnérables aux coulées d'eaux boueuses
et au débordement de cours d'eau

Enjeux	Eurométropole de Strasbourg	Strasbourg Confluences
Habitations	14 000	7 690
Entreprises	4 500	3 374
Bâtiments stratégiques	52	43
Bâtiments sensibles	45	39



Réduction de la vulnérabilité des habitations

Lancement du dispositif ALABRI en 2024.

- ➔ Un diagnostic gratuit à destination des habitations en zone inondable pour réduire leur vulnérabilité.
- ➔ Jusqu'à 80% d'aide pour les travaux préconisés dans le diagnostic.

Période d'inscription première vague
12 octobre au 16 décembre 2024

157 sollicitations pour la réalisation d'un diagnostic
14 diagnostics en cours



Quai des bateliers



Holtzheim



Stratégie de réduction de la vulnérabilité

Délibérée en Octobre 2023

Concerne 3 aléas :

- Débordement de cours d'eau
- Coulées d'eaux boueuses
- Remontées de nappe



Boîte à outils de plus de 100 fiches actions



Décliner cette stratégie dans l'outil PAPI



Ajout d'actions spécifiques aux PAPI

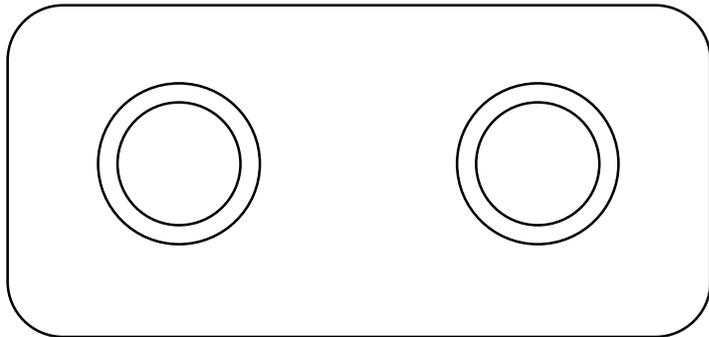
Le PAPI - Strasbourg Confluences c'est :

- 1) Mettre en œuvre des actions pré-identifiées s'inscrivant dans l'outil PAPI :
 - La stratégie de réduction de la vulnérabilité (Octobre 2023)
 - Des ouvrages de protection existant à faire évoluer

- 2) Poursuivre l'adaptation du territoire au risque inondation et au changement climatique.



3. Actions envisagées En détail



Les actions ici présentées concernent le
Programme d'Etudes Préalable



Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

A1.1	Stratégie d'acculturation au risque d'inondation
Objectif	Développer une stratégie, par thématique et public cible afin d'améliorer la culture du risque sur le territoire.
A1.2	Communication/sensibilisation
Objectif	Déployer des actions de sensibilisation, d'acculturation et de communication autour de la Prévention des inondations et le PAPI
A1.3	Repères de crues, pose et restauration
Objectif	Recensement des repères de crues Mise à jour de la base de données Nationale et de l'Eurométropole Restauration des repères de crue existants Pose de repères de crues.
A1.4	Formations à la gestion d'une crise environnementale
Objectif	Formation gestion de crise inondation dans le cadre de l'élaboration du PICS/DICRIM techniciens/élus Formation phénomènes météorologie techniciens/élus
A1.5	Cartographie en ligne de partage de données
Objectif	Améliorer la connaissance de la vulnérabilité du territoire avec les acteurs des réseaux Déboucher sur une cartographie permettant d'améliorer la connaissance des effets dominos. (réseaux humides, routier, électrique, CTS, économiques, agricoles, public...)

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

A1.6	Intégration des données d'aléas dans les outils existant du SIRAC
A1.7	Élaboration d'un outil de cartographie des impacts en temps réel et anticipés sur le réseau CTS
A1.8	Élaboration d'un outil de cartographie des impacts en temps réel et anticipés sur le réseau routier
Objectif	Alimenter la prise de décision, faciliter la continuité de service lors d'inondation majeure.
A1.9	Diagnostic de la vulnérabilité de la gestion des déchets
Objectif	Étudier localement les conséquences de plusieurs scénarios d'inondations sur la gestion des déchets (durant et post-inondation), et proposer des solutions de prévention
A1.10	Étude Hydromorphologique
Objectif	Apporter un regard extérieur sur les potentiels de renaturation et de Solutions Fondées sur la Nature. Alimenter les réflexions sur les aménagements PAPI et l'Évaluation Environnementale.
A1.11	Étude d'ouvrages de protection
Objectif	Réaliser les études de faisabilité voir études préalable d'ouvrages pré-identifiés ou non-identifiés à date. Mener une réflexion sur le besoin et l'usage d'un modèle hydraulique vivant sur le territoire.
A1.12	Études relatives à la constitution du dossier PAPI
Objectif	Réalisation de l'Évaluation environnementale (cahier des charges PAPI3), de(s) Analyse(s) multicritère(s)/ACB

Axe 2 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

A2.1	Amélioration du suivi de l'évolution de la nappe et des cours d'eau
Objectif	Pose de sondes, télétransmission, tableau de bord

Axe 3 : Alerte et gestion de crise

A3.1	Exercices de gestion de crise
A3.2	Installation d'une salle de cellule de crise dédiée pour la ville de Strasbourg
A3.3	Mise en place d'un Réseau de « Veilleurs »
A3.4	Mise en place d'une ligne téléphonique de gestion de crise destinée à l'information des lycéens
A3.5	Conforter et étendre le système d'alerte téléphonique pour la population
A3.6	Accompagner les communes dans la mise à jour de leur PCS/PICS volet inondation et Coulées d'eaux boueuses.

Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

A4.1	Accompagnement et sensibilisation à l'intégration du risque inondation auprès des acteurs de l'urbanisme
A4.2	Mise à jour des risques inondations dans les documents d'urbanisme

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité

A5.1	Diagnostic de réduction de la vulnérabilité aux inondations
Objectif	Promouvoir la réalisation de diagnostics de réduction de la vulnérabilité aux inondations (individuel, Collectif, eau/ass, Scolaires, Bâti publics, ressource, entreprises, agricole, déchets) Réalisation de diagnostic, création de plateforme d'autodiagnostic, mise en réseau des acteurs du bâtiment autour de la réduction de la vulnérabilité
A5.2	Travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations
Objectif	Mettre en œuvre les travaux de réduction de la vulnérabilité
A5.3	Diagnostics de réduction de la vulnérabilité non financable
A5.4	Travaux de réduction de la vulnérabilité non financable
Objectif	Suivre la réalisation des diagnostics et la mise en œuvre de travaux de réduction de la vulnérabilité qui ne bénéficient pas de financement au titre du PPRI ou du Fond Barnier

Pour revenir à la page de la concertation préalable volontaire du PAPI

➡ <https://stras.me/inondations-consultation>

Pour donner votre avis, poser vos questions
ou partager vos préoccupations

➡ <https://stras.me/inondations-remarques>

